



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 2 mai 2018

Dengue à La Réunion : l'épidémie continue dans l'ouest et le sud

Au cours de la semaine dernière, 298 cas de dengue ont été signalés par les laboratoires de ville et hospitaliers, soit un total de 2119 cas confirmés à La Réunion en 2018. La mobilisation doit être maintenue malgré une diminution du nombre de signalements car l'épidémie continue de manière intense dans l'Ouest et le sud. Les acteurs sont toujours très mobilisés sur le terrain pour empêcher l'épidémie de se propager.

La population est appelée à se joindre à l'effort collectif, en appliquant au quotidien les gestes de prévention. Il est notamment vivement recommandé aux personnes qui vivent ou qui se rendent dans un quartier de l'île où la dengue circule, de se protéger des piqûres de moustiques.

Situation épidémiologique au 29 avril 2018

Après une circulation inhabituelle à bas bruit du virus de la dengue en 2017, y compris durant l'hiver austral, le nombre de cas de dengue est en augmentation depuis le début de l'année 2018. Au cours de la semaine dernière (du 23 au 29 avril), 298 cas de dengue ont été confirmés, portant à 2119 le nombre total de cas autochtones signalés en 2018. Les personnes malades résident principalement dans les régions suivantes :

- **Dans l'ouest :**
Saint-Paul : Gare routière, Etang (48 cas), Bois de Nèfles, La Plaine (58 cas),
Saint-Gilles-les-Bains (35 cas), Saint-Gilles-les-Hauts (17 cas), La Saline (13 cas)
Le Port (21 cas)
La Possession (12 cas)
Saint-Leu (17 cas)
- **Dans le sud :**
Ravine des Cabris (Bois d'Olives) (21 cas)
St-Pierre (12 cas)
Le Tampon (12 cas)
- **Dans le nord :**
Sainte-Clotilde (3 cas)

Des cas ont également été mis en évidence à Saint-Joseph, Saint-Louis, l'Etang Salé et les Avirons. Par ailleurs, ont été signalés :

- depuis le début de l'année, **59 cas de dengue hospitalisés**
- **20 à 30 passages aux urgences par semaine** pour des personnes présentant des symptômes de la dengue

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Mobilisation de l'ensemble des acteurs

Une épidémie de plus grande ampleur pourrait avoir des conséquences importantes pour la Réunion, à la fois en nombre de formes graves et d'hospitalisations, voire de décès, mais aussi d'un point de vue économique (multiplication des arrêts de travail, diminution de l'activité touristique, etc...). Aussi, l'ensemble des pouvoirs publics sont aujourd'hui mobilisés pour répondre à cette urgence sanitaire :

- les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS OI et du SDIS procèdent à de nombreuses opérations de démoustication autour des cas signalés dans les quartiers touchés par la dengue. Actuellement, 1600 à 1800 maisons sont visitées chaque semaine par les équipes de lutte anti-vectorielle.
- les opérations multi-partenariales se multiplient dans les communes concernées (opération de nettoyage, élimination des gîtes larvaires sur la voie publique et dans les propriétés privées, sensibilisation de la population).

L'ensemble de ces interventions contribuent à freiner la dynamique épidémique et probablement à éviter une épidémie plus importante. Mais ces actions ne peuvent être pleinement efficaces que si elles s'accompagnent aussi d'une prise de conscience forte de l'ensemble de la population pour la mise en œuvre des gestes de prévention : élimination des gîtes larvaires et protection contre les piqûres de moustiques.

Recommandations à la population

Afin de renforcer les messages de prévention sur la dengue, l'ARS OI et la Préfecture de La Réunion ont lancé une campagne radio depuis le 27 avril, sur les ondes des radios Freedom, NRJ, RTL Réunion, Réunion 1^{ère}, Radio Pikan et Néo FM.

Mme Aude PALANT-VERGOZ, marraine de KASS'MOUSTIK 2017, a prêté sa voix à la réalisation des deux spots (versions créole et française) pour rappeler à la population l'importance des gestes :

La Réunion est en épidémie de dengue. Cette maladie peut être grave.

Chacun doit agir pour lutter contre les moustiques :

- Protégez-vous des piqûres
- Eliminez les lieux où les larves se développent et videz tout ce qui peut contenir de l'eau

Si vous avez une forte fièvre, des douleurs articulaires, des maux de tête, une grande fatigue : consultez immédiatement un médecin

Si nous agissons Ensemble contre les moustiques, nous pouvons arrêter l'épidémie de dengue.

>> Retrouvez ces spots sur le site internet de l'ARS OI, onglet « Supports d'information et de communication » :
<https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/situation-de-la-dengue-a-la-reunion>

Ces gestes de prévention sont essentiels, en particulier pour les personnes habitant dans les zones touchées, du sud et de l'ouest de l'île.

Il est rappelé également aux personnes qui se rendent dans un quartier de l'île où la dengue circule, de se protéger des piqûres de moustiques.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

